



## AMENDEMENTS À LA CHARTE ET AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

3 MAI 2019 | RIMOUSKI

Atelier présenté par

Fanny-Ève Tapp, secrétaire

Any-Claude Dion, directrice générale

## CONTENU DE L'ATELIER

1. Comité de révision des règlements généraux
2. Amendements aux lettres patentes
3. Amendements aux règlements généraux
4. Questions

# COMITÉ DE RÉVISION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

MEMBRES

- Fanny-Eve Tapp, présidente du comité
- Jocelyn Proulx
- Patrick Roch
- Isabelle Matte
- René Tremblay
- France Renaud
- Any-Claude Dion
- Anne Desjardins

- Demande au registre des entreprises pour tous les documents;
- Comparaison avec les entités similaires;
- 2 rencontres du comité;
- 2 présentations aux membres du conseil d'administration.

## LES LETTRES PATENTES

QU'EST-CE QUE C'EST?

*Les lettres patentes sont un document émis par le gouvernement.*

*Ce document rend officiel la constitution d'un organisme, et précise les droits, les privilèges et les obligations de celui-ci.*

- Les lettres patentes supplémentaires permettent de modifier celles délivrées lors de la création de l'OBNL;
- Amendements doivent être approuvés par les administrateurs;
- Peuvent être modifiées avec un vote au 2/3 d'une assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin;
- Toutes modifications doivent être transmises au Registre des entreprises du Québec dans un délai de six mois.

- Changement de nom légal pour Patinage Québec;
- Objets;
- Nombre d'administrateurs;
- Biens meubles;
- Dissolution;
- Mise à jour suite aux modifications de Patinage Canada.

*Ils définissent comment la corporation entend appliquer la Loi dans la définition des membres, la structure de responsabilité et de pouvoir, la gestion des finances et le fonctionnement démocratique.*

*En termes modernes, on peut dire que les règlements généraux définissent la gouvernance des organisations.*



- Les administrateurs réunis en CA sont les seules personnes à pouvoir les écrire et les adopter pour qu'ils soient en vigueur. L'assemblée des membres a seulement le pouvoir de les entériner ou de les refuser.
- Le rôle premier de ces règlements est de définir les balises des comportements, d'arbitrer les conflits et, à la limite, de permettre à la justice de statuer sur la légalité d'une décision ou d'un comportement.
- Les règlements généraux sont donc des outils puissants pour gérer une organisation.

- Mise à jour suite aux modifications de Patinage Canada;
- Modification du quorum;
- Abolition du poste de représentant des athlètes;
- Création du poste d'administrateur au développement du patinage;
- Mise à jour de la section sur le conseil d'administration.

**Merci de votre présence!**

Vos commentaires

<https://fr.surveymonkey.com/r/MD2MDBB>